VIE ASSOCIATIVE

+ DE 500 ASSOCIATIONS POUR VOUS, A SURESNES !

L'EDITO

Cet édito de janvier est pour l'équipe de la Vie Associative et moi-même l'occasion de vous adresser ainsi qu'à vos proches nos plus sincères vœux de bonheur et de santé pour 2020.

J'en profite également pour remercier chaleureusement l'ensemble des responsables associatifs et des bénévoles pour leur engagement et leur disponibilité. 2019 a vu fleurir une diversité de projets tous plus riches et inspirants les uns que les autres et je reste convaincu que ceux à venir seront empreints de cette même énergie qui rend la ville de Suresnes si fière de ses associations.

L'équipe de la Vie associative vous propose un accompagnement à la fois individuel et collectif et je vous encourage à la solliciter pour répondre à chacune de vos préoccupations. Tout au long de l'année, des formations gratuites et ouvertes à l'ensemble des représentants associatifs vous seront ainsi proposées. Ces formations sont l'occasion d'améliorer vos savoirs et savoir-faire dans les domaines propres à la gestion associative : ressources humaines, communication, juridique, gestion financière… La première de ces formations a d'ores et déjà eu lieu le 7 janvier dernier, et portait sur la recherche de financements. Elle sera prolongée par une formation sur cette même thématique, organisée par Hauts-de-Seine Initiative le 19 mai. N'hésitez pas à vous manifester auprès du service si vous souhaitez aborder une thématique spécifique à l'occasion d'une formation.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très belle rentrée 2020,

Louis-Michel BONNE
Adjoint au Maire, délégué aux Relations Publiques, à la Vie Associative et Locale, aux Fêtes et Manifestations et au Tourisme.

SPORT | CULTURE | LOISIRS | SOLIDARITÉ | ÉDUCATION

VIE + DE 500 ASSOCIATIVE
ASSOCIATIONS POUR VOUS, À SURESNES !

① RETOUR SUR LES EVÉNEMENTS ASSOCIATIFS SURESNOIS

Demande de subvention

Les demandes de subvention sont closes. Le vote du budget aura lieu lors du Conseil municipal d'avril 2020. L'octroi d'une subvention sera ensuite notifié aux associations.

Pour toute information complémentaire : Béatrice CLAUDEPIERRE / 01.41.18.19.41

La journée/semaine du bénévolat

A l'occasion de la semaine du bénévolat de décembre, des portes ouvertes dans différentes associations suresnoises ont été organisées. L'objectif était de permettre aux personnes souhaitant devenir bénévoles de se rendre directement dans les structures afin de tester des missions bénévoles et de trouver celles qui leur correspondaient le mieux. Au total, ce sont treize associations qui ont participé aux portes ouvertes entre le 7 et le 20 décembre 2019.

Le 9 décembre avait plus particulièrement lieu la journée du bénévolat, lors de laquelle des tables rondes ouvertes au public ont été organisées à la salle des fêtes de Suresnes. Dans une ambiance chaleureuse, plusieurs bénévoles ont présenté les possibilités d'engagement à Suresnes et la diversité des actions et des domaines du bénévolat que les associations ont à offrir. Les témoignages des personnes engagées ont été riches en inspiration pour celles et ceux qui souhaitent devenir bénévole. Finalement, chacun a pu échanger autour de ses projets et ses compétences propres, et son envie de consacrer un peu de son temps libre au service des autres.

Les évènements de fin d'année

- **Le Téléthon**

Les 7 et 8 décembre derniers, de nombreux Suresnois sont venus participer en famille ou entre amis au Téléthon. Trois lieux majeurs de la ville ont accueilli tout au long du week-end les différents évènements prévus à cette occasion : le centre sportif du Bélvédère, le centre sportif des Raguidelles et le centre équestre. Vingt associations se sont mobilisées pour organiser plusieurs activités : des initiations et démonstrations sportives, des animations musicales, la vente d'objets de fabrication artisanale et même la lecture de contes de Noël. Leur participation, associée à celle des équipes des 9 centres de loisirs de la Ville, a permis de récolter la somme totale de 6 066€.

- **Le marché associatif du 14/12/19**

Le 14 décembre dernier s'est tenu pour la première fois à Suresnes un marché de Noël associatif. Au total, quatre associations ont pu exposer pendant une matinée le fruit de leurs activités aux Suresnois, qui sont venus nombreux. Trico'dons, Partage 92, l'Unicef et le Comité de parents d'élèves de l'école maternelle Simone Veil ont pu ainsi se faire connaître des Suresnois et récolter des fonds qui seront réutilisés pour le développement de leurs activités. Très appréciée à la fois des associations et des Suresnois, cette expérience réalisée sur l'Esplanade des Courtieux sera probablement renouvelée en 2020.

- **Le Réveillon de la Croix Rouge**

Le réveillon de la Croix Rouge s'est tenu, comme chaque année, le 24 décembre au soir à la Salle des Fêtes de Suresnes. Au total, 41 bénévoles ont accueilli près de 80 personnes âgées vivant à Suresnes et ne pouvant fêter Noël avec leurs proches. Au menu : un repas de fête, une chanteuse de cabaret et un bal !

Pour les fêtes de fin d'année, la Croix Rouge a également dressé un Arbre de Noël à Suresnes en faveur des enfants de moins de 12 ans issus de familles défavorisées. Son objectif est de permettre à ces enfants et à leurs familles de passer une après-midi de fête en compagnie de l'association et de ses bénévoles. Un programme de stands de jeux et d'animation, un spectacle, un goûter, une distribution de cadeaux et même une photo avec le Père Noël ont pu être appréciés par les participants de ce joyeux évènement !

→ **La Croix Rouge recherche !** Chaque semaine, l'association organise des ateliers de perfectionnement de la langue française à destination des personnes étrangères. Si vous avez une bonne maîtrise des savoirs de base, le sens de la pédagogie et de l'animation, l'unité locale de Suresnes recherche des bénévoles pour animer ces ateliers. **Contact: Jean-Michel SANCHEZ / 01.47.72.45.26**

- **Les 30 ans de la Convention internationale des droits de l'enfant**

Comme chaque année lors de la journée internationale des droits de l'enfant, la ville de Suresnes s'est mobilisée à travers plusieurs activités et actions symboliques. Suresnes, qui a obtenu le titre de "ville amie des enfants" en 2017, a participé à l'élaboration d'un programme à destination de tous pour célébrer les 30 ans de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant. Cette semaine a impliqué l'UNICEF, les services de la ville, les équipes des activités périscolaires, des Maisons de Quartier de Suresnes, de la Ludothèque, de l'Espace JeuneS et des associations (Di Fé Pri, Suresnes Animation…). Différentes animations ont été organisées afin de sensibiliser le public aux droits des enfants : projection-débat, stands, jeux, musique, exposition guidée, illumination de l'Hôtel de Ville en bleu, plantation d'un arbre, spectacle de danse, buvette au profit de l'UNICEF…

VIE + DE 500 ASSOCIATIONS POUR VOUS, À SURESNES ! ASSOCIATIVE

② LE SAVIEZ-VOUS ?

Peut-on faire un cadeau de Noël à ses bénévoles ?

OUI, mais de valeur limitée, afin de respecter le caractère non-lucratif des associations. Un montant maximum de 69€ a même été fixé par l'administration fiscale dans son code général des impôts. Au-delà de cette somme, le cadeau sera assimilé à un bénéfice. L'association devra alors le déclarer et régler des cotisations sociales, tandis qu'il représentera pour les bénévoles une rémunération soumise à l'impôt sur le revenu.

Le règlement intérieur est-il obligatoire ?

NON, sauf pour certaines associations telles les fédérations sportives agréées, qui sont tenues d'adopter un règlement disciplinaire. Pour les autres, **il est possible** de compléter les statuts par un ou plusieurs règlements intérieurs.
Le règlement intérieur a pour but de préciser les conditions de fonctionnement interne de l'association. La plupart du temps, il permet d'informer ses membres sur le fonctionnement de la structure d'une part et sur le déroulement de ses activités d'autre part. Le règlement intérieur peut donc porter sur les modalités de réunion et de vote des assemblées générales, sur l'utilisation du matériel associatif, l'assurance de ses membres, les heures d'ouverture du local, etc.
De plus, il est possible de rédiger le règlement à la création de l'association, mais également plus tard au cours de son développement. Il est également autorisé de le modifier à tout moment à condition de suivre les règles prévues au sein des statuts, que le règlement ne peut ni modifier ni contredire. En effet, au même titre que les statuts, le règlement intérieur s'impose aux adhérents à partir du moment où il est adopté par l'organe compétent désigné par ces-derniers (président, bureau, conseil d'administration, …). Enfin, il n'est pas nécessaire de le déclarer en préfecture ou au tribunal, ni de le publier dans un journal d'annonces légales. Seules les associations qui se doivent d'éditer ce document sont tenues de le transmettre ensuite aux services administratifs compétents.

La Plateforme OpenAsso : un nouvel outil au service des associations

Depuis 2018, il existe une plateforme collaborative en ligne consacrée à la vie associative : OpenAsso. Cet espace gratuit rassemble un très grand nombre d'associations. Il aborde des thématiques variées et a été réalisé dans le but de répondre aux différents besoins et questionnements des responsables associatifs.
Voir le lien vers le site.

SPORT | CULTURE | LOISIRS | SOLIDARITÉ | ÉDUCATION

③ EN TETE A TETE avec NOSA C.A.S.A

Qui êtes-vous ?

L'association de loi 1901 Nossa C.A.S.A., anciennement Urban Sul da Bahia, a été fondée en 2012. L'association est composée de trois bénévoles dont deux professeurs de capoeira très expérimentés. Elle compte par ailleurs une cinquantaine d'adhérents.
Nossa Casa a pour objectif de développer la culture et l'art sud-américains dans les Hauts-de-Seine. Ses activités explorent la musique et les danses latines, et plus particulièrement le folklore brésilien à travers la pratique de la capoeira.

(Crédit photo: Tiphaine Lanvin)

Quelles sont vos actions ?

Grâce à son implication au sein d'un réseau présent dans plus de vingt pays, l'association décline ses actions à différentes échelles. Elle propose :

- Plusieurs cours de capoeira par semaine à destination des enfants, adolescents et adultes de tous niveaux et dans trois différents lieux de la ville ;
- Des stages de perfectionnements accessibles aux adhérents et à toute personne qui le souhaite, animés par des professionnels venus du monde entier ;
- Des spectacles ouverts au public, mettant en scène les activités de l'association ;
- Des déplacements et rencontres interculturelles pour ses adhérents en France et à l'étranger, dans le but de se familiariser avec les différentes pratiques de la capoeira et d'aller à la rencontre de ceux qui la pratiquent.

Un évènement majeur est-il prévu prochainement ?

En avril prochain, Nossa C.A.S.A. organisera un festival à l'occasion de la célébration du changement de grade de ses élèves. Très convivial, ce festival est ouvert au public et se tiendra à l'espace commercial Westfield Les Quatre Temps (92 800 - Puteaux). Auront lieu une démonstration de capoeira, la cérémonie de passage de graduation des adhérents ainsi qu'une présentation des activités de l'association.

Pour en savoir plus sur Nossa Casa, cliquer sur ce lien.
Contact : nossacasa.asso@gmail.com

③ L'ACTU DES ASSOS

Fin des travaux pour la Maison de quartier des Sorbiers

Après des travaux menés tambour battant et le départ de la bibliothèque, la Maison de quartier des Sorbiers rouvrira très prochainement ses portes.
La Ludothèque, la Courte Echelle, l'ACES Flamenco, Une Seconde Nature en Ville, le Club Aquarelle, la permanence du Secours Populaire, Baila con sonrisa, Cécile Sala, Speak English, Gym seniors, Cartonnage Encadrement, Gym Pilates, RDV Bien-être, et enfin la distribution de paniers bio pourront ainsi réinvestir des locaux flambants neufs, transformés et réorganisés avec plus d'espace et une meilleure accessibilité. Le bâtiment a de plus été doté d'un nouvel équipement à destination des jeunes entre 15 et 25 ans : l'Espace Jeunes de la Cité-Jardins (*voir photo*).

La Maison de Quartier sera inaugurée le **1er février 2020 de 15h à 19h**. Décliné en plusieurs animations propres aux associations (atelier de jardinage, tournoi de jeux vidéo, dégustation des paniers bio, ateliers créatifs parents/enfants, exposition...), cet évènement sera l'occasion de mettre en avant la dynamique de ce lieu et de ses acteurs, toujours dans le sens du lien social et du vivre-ensemble.

VIE ASSOCIATIVE

L'écoquartier Liberté Mont Valérien mis à l'honneur

Cette année marque le 10ème anniversaire du plan ville durable et de la remise des labels ÉcoQuartier 2019. A cette occasion, le Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales et le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire ont choisi de mettre en avant l'initiative originale de l'ÉcoQuartier Liberté Mont-Valérien qui répond aux objectifs de changement durables et de transition écologique par l'implication des citoyens. Un parcours de deux heures sera donc consacré à la visite de six différents sites de l'EcoQuartier le mercredi 11 février : le Cimetière Voltaire, la Résidence des Chênes, le Jardin Partagé des Myosotis, le Lycée Paul Langevin ainsi que l'Ecole des Cottages. Parmi les invités à cette célébration, on comptera des membres et des associations.

Pour en savoir plus sur cette visite, cliquer sur ce lien.

Vous souhaitez communiquer sur les futurs évènements de votre association dans une prochaine infolettre ?
N'hésitez pas à contacter Béatrice CLAUDEPIERRE :
Courriel : bclaudepierre@ville-suresnes.fr
Téléphone : 01.41.18.19.42

SPORT | CULTURE | LOISIRS | SOLIDARITÉ | ÉDUCATION

④ LES FORMATIONS

"Comment rechercher des financements/subventions ?" :

Pour accompagner au plus près les associations dans leurs démarches, le service Vie associative a eu le plaisir d'organiser le mardi 7 janvier une formation intitulée « Comment rechercher des subventions/financements ? ». Cette formation est venue préciser les caractéristiques et objectifs des différents financements auxquels peuvent prétendre les associations, qu'ils soient publics ou privés, et les moyens d'y accéder. M. Denis Loré, fondateur et dirigeant de Ménén'actif, est intervenu au cours de cet atelier afin de sensibiliser les représentants associatifs au « mécénat de proximité », un dispositif permettant de trouver des financements privés auprès d'entreprises pour leurs projets.

M. Denis LORE,
denis.lore@mecenactif.com
Cliquer sur ce lien pour accéder au site de Mécen'actif.

Les formations 2020 :

- **Une formation sur les financements dans le prolongement de celle du 07/01**

Hauts de Seine Initiative — Membre des réseaux France Active, Initiative France — Donnons du crédit à vos initiatives

Le mardi 19 mai, Hauts de Seine Initiative organisera avec le service Vie Associative de Suresnes une formation à l'Hôtel de Ville afin d'accompagner les associations dans leurs sollicitations de financements publics. L'atelier aura lieu **entre 9h30 et 17h30 dans la salle de la Clairière** située au 7/9 rue du Mont Valérien - 94 120 Suresnes. Il est ouvert à toutes les structures de l'ESS (associations, entreprises d'insertion, coopératives, entreprises ESUS) des Hauts de Seine. Les associations suresnoises sont particulièrement les bienvenues.

- **Diverses formations à venir en 2020**

En 2020, plusieurs formations seront proposées à destination des représentants associatifs. Ces formations reviendront très probablement sur les thèmes suivants : les ressources humaines associatives, avec un focus sur le bénévolat, la santé et la sécurité au travail, et enfin la comptabilité et la gestion financière propres aux associations. N'hésitez pas à prendre contact avec notre service pour toute proposition de thématique.

⑤ BIENVENUE AUX NOUVELLES ASSOS

Le service de la Vie associative a le plaisir de vous présenter les nouveau-nés du secteur associatif suresnois. Nous leur souhaitons la bienvenue parmi nous !

BENEVOLAT BIENVEILLANCE COMMUNICATION MULTIMEDIA

Objet : Réaliser des projets artistiques, audiovisuels et cinématographiques, transmettre, échanger des compétences, former tout public et notamment les demandeurs d'asile à l'utilisation des outils multimédia, diffuser des oeuvres artistiques.
Siège social : 52, rue Rouget de Lisle, 92150 Suresnes

ARTHROPODA DIFFUSION

Objet : Diffuser des œuvres éducatives, scientifiques, sociales, écologiques, humanitaires, culturelles, ou concourant à la mise en valeur du patrimoine artistique, à la défense de l'environnement naturel ou à la diffusion de la culture, de la langue et des connaissances scientifiques françaises, favoriser le pluralisme de la presse, initier et former le grand public aux questions de la transition écologique, démocratique et sociale.
Siège social : 13, rue Gardenat Lapostol, 92150 Suresnes

LE SOURIRE DES BOUT'S CHOU

Objet : Proposer aux assistantes maternelles et aux enfants qu'elles accueillent un lieu adapté afin de diversifier les lieux d'accueils, proposer des activités ludiques et pédagogiques favorisant la socialisation, faire reconnaître les assistantes maternelles comme de véritables professionnelle de la petite enfance.
Siège social : 11, boulevard Aristide Briand, 92150 Suresnes

HAITIAN RESSOURCE DEVELOPPEMENT FRANCE

Objet : Promouvoir toute action en faveur d'Haiti.
Siège social : Chez M. TESTUD au 5, impasse des Vignerons, 92150 Suresnes

LES AMIS DE PSARA

Objet : Contribuer au développement de l'île de Psara en promouvant les initiatives culturelles, économiques, écologiques et sociales et poursuivre les liens qui unissent les habitants de Psara aux descendants de Constantin Kanaris.
Siège social : 7, allée Louis Chevrolet, 92150 Suresnes

UNION - PROJETS

Objet : Dénicher des nouveaux talents, soutenir la création et le développement de projets artistiques, produire, promouvoir, manager et gérer le marketing des artistes, conseiller et apporter la culture artistique aux particuliers, organiser des événements culturels.
Siège social : 6, rue Louis René Nougier, 92150 Suresnes

⑥ FINANCEMENTS ET APPELS À PROJETS

INSERTION PROFESSIONNELLE

Emploi et activité: des solutions innovantes et solidaires pour une société numérique et intégrante

Fondation de France

Le programme Emploi soutiendra des démarches innovantes qui lèvent des obstacles (liés à la personne, au territoire ou au secteur d'activité) pour l'accès à un revenu lié à un travail.
Voir le lien

Insertion professionnelle et insertion par l'éducation

FONDATION SOLIDARITE SOCIETE GENERALE Fondation d'entreprise

Tout au long de l'année, la Fondation s'engage à accompagner les associations qui le souhaitent vers le financement participatif et leur dédie une enveloppe d'abondement de 100 000 €. Aussi, toute association française qui répond aux critères d'éligibilité définis par la Fondation Société Générale peut bénéficier d'un soutien financier sur sa campagne de financement participatif.
Voir le lien

Reeeboot - Edition 2020

Le programme Reeeboot fait un appel à candidature dans l'objectif de soutenir les personnes morales d'Île-de-France qui utilisent l'outil informatique comme support dans des projets d'insertion professionnelle et de maintien/retour à l'emploi au bénéfice de personnes éloignées des TIC (technologies de l'information et de la communication).
Dates limites de dépôt des dossiers : 07 février 2020
Contact : inscription@reeeboot.fr
Voir le lien

HANDICAP

Vie sociale et citoyenneté des personnes handicapées

Dans un contexte légal qui valorise l'exercice de la citoyenneté par les personnes handicapées, la Fondation de France souhaite soutenir les projets co-construits avec ces dernières, innovants et inclusifs, quel que soit le domaine de vie. L'appel à projets s'articule autour de deux axes : 1) Accès de tous à tout et 2) Vie affective, sexualité et parentalité.
Dates limites de dépôt des dossiers : 10 juin 2020 à 17h
Contact : personneshandicapees@fdf.org
Voir le lien

Appel à projets autisme

Pour l'appel à projet Autisme du 1er semestre 2020, la Fondation Orange souhaite concentrer son action sur l'inclusion sociale des personnes avec autisme et l'amélioration des conditions de vie et d'apprentissages dans les établissements d'accueil des adultes avec autisme.
Date limite de dépôt de dossier: 14 mars 2020
Voir le lien

VIE ASSOCIATIVE

+ DE 500 ASSOCIATIONS POUR VOUS, À SURESNES !

CITOYENNETE

Soutien aux expressions citoyennes

Les projets devront être portés par des associations qui pourront revêtir plusieurs natures : 1) Promotion et organisation d'événements d'expressions citoyennes, 2) Transmission de savoirs et de savoir-faire, 3) Collecte et diffusion de mémoires franciliennes, 4) Transmission des valeurs de la République et du principe de laïcité.
Contact : expressions.citoyennes@iledefrance.fr
Voir le lien

SOLIDARITE

Aide régionale à l'investissement pour l'innovation sociale

Cette aide soutiendra des projets innovants, adaptés à l'évolution des besoins, notamment dans les domaines de l'hébergement et de l'aide alimentaire, afin que leur expérience et les solutions qu'ils proposent puissent ensuite être essaimées au profit des Franciliens les plus précaires à une échelle plus large.
Contact: solidarites@iledefrance.fr
Voir le lien

EDUCATION

Programme 2020/2021

La Fondation Air France finance des projets associatifs inscrits dans la durée et tournés vers les enfants et les jeunes malades, handicapés ou en grande difficulté (0 à 18 ans). Les domaines concernés sont les suivants : l'éducation formelle et informelle, l'accès au sport, à la culture et aux loisirs, pour tous les enfants qui en sont exclus. En 2020, la Fondation Air France sera particulièrement attentive aux projets concernant l'éducation à l'environnement.
Date limite de dépôt des dossiers : 15 mars 2020
Voir le lien

Prix jeunesse pour l'égalité 2020

Le Prix « Jeunesse pour l'égalité » de l'Observatoire des inégalités est le rendez-vous annuel des 11-25 ans qui souhaitent s'engager dans un projet créatif autour des inégalités et des discriminations.
Cette édition 2020 invite à s'exprimer sur le thème « Liberté, Inégalités ?, Fraternité ». Pour participer il faut envoyer, par équipe de deux minimum des vidéos et des affiches originales avant le 2 février 2020. A la clé : une place pour la cérémonie finale, et des chèques cadeaux pour celles et ceux qui seront primés.
Date limite de dépôt des dossiers : 02 février 2020
Voir le lien

SANTE

Pour une expérience patient améliorée

ADREA Fondation d'entreprise

La Fondation d'entreprise ADRÉA soutiendra en 2020 des projets qui permettent d'humaniser l'accompagnement des « usagers du système de santé », c'est-à-dire toutes les personnes prises en charge ou accompagnées du fait d'une maladie ou d'un handicap, ainsi que leurs aidants. Les projets soutenus devront nécessairement être totalement ou partiellement à l'initiative d'usagers du système de santé, et prévoir leur participation à toutes les étapes de mise en œuvre des projets : conception, réalisation, évaluation.
Date limite de dépôt des dossiers: 03 février 2020
Voir le lien

Maladies psychiques : accès aux soins et vie sociale

Fondation de France

La Fondation de France souhaite permettre la création, ou l'essaimage, d'initiatives innovantes contribuant à l'amélioration de la situation des personnes souffrant de maladies psychiques et à leur insertion dans la cité, en favorisant la collaboration entre les divers acteurs de l'accompagnement.
Date limite de dépôt des dossiers: 17 juin 2020
Contact : maladiespsychiques@fdf.org
Voir le lien

VIE ASSOCIATIVE

+ DE 500 ASSOCIATIONS POUR VOUS, À SURESNES !

⑥ BENEVOLAT

Le 5 décembre dernier, à l'occasion de la journée internationale du bénévolat, plusieurs études sont revenues sur cet engagement citoyen. Ces études montrent que le bénévolat se porte bien, et qu'il est aujourd'hui en plein essor !

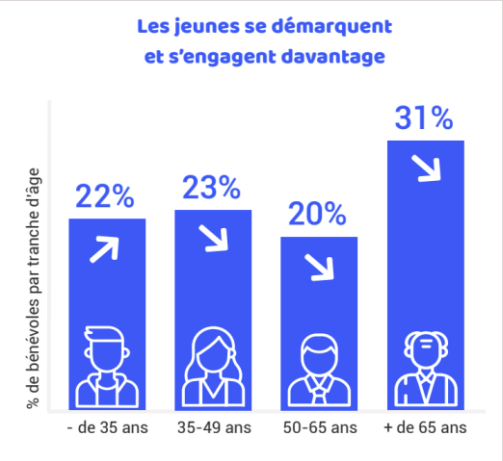

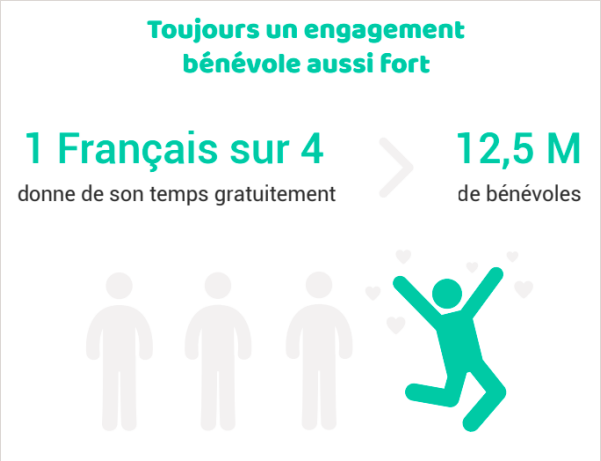

Alors pourquoi ne pas vous engager comme bénévole, vous aussi ?

Vous souhaitez vous engager ou vous impliquer dans la commune de Suresnes ? La Mairie vous accompagne dans la recherche d'une structure d'accueil qui correspond au mieux à vos intentions bénévoles en fonction de vos centres d'intérêts et de vos disponibilités. Les missions qui existent sont variées, tout comme les domaines d'intervention : aide alimentaire, soutien administratif, insertion sociale et professionnelle, accompagnement de personnes fragiles, développement durable, promotion de la lecture, sport… Pour devenir bénévole à Suresnes, vous pouvez remplir ce formulaire qui sera adressé à l'Observatoire social et citoyen et au service Vie associative.

Pour accéder au formulaire, cliquer sur ce lien.

SPORT | CULTURE | LOISIRS | SOLIDARITÉ | ÉDUCATION

VIE ASSOCIATIVE

+ DE 500 ASSOCIATIONS POUR VOUS, À SURESNES !

La fiche de recueil des besoins bénévoles et des opportunités d'engagement est actuellement disponible sur le site de la ville, elle permet de recueillir les besoins bénévoles des structures. Vous pouvez faire des recherches par mot-clef sur la plateforme.

Pour accéder au recueil des bénévoles, cliquer sur ce lien**.**

VOS INTERLOCUTEURS AU SEIN DU SERVICE VIE ASSOCIATIVE

Béatrice Claudepierre: 01 41 18 19 41
bclaudepierre@ville-suresnes.fr

Claude Bergoend : 01 41 18 19 42
cbergoend@ville-suresnes.fr

Lola Bahri : 01 41 18 16 56
lbahri@ville-suresnes.fr

SPORT | CULTURE | LOISIRS | SOLIDARITÉ | ÉDUCATION

RENSEIGNEMENTS : 01 41 18 19 42

suresnes.fr